



Compte-rendu du conseil d'administration du CUESP du 09 décembre 2015

Présents : N Agrinier, P Astagneau, Corinne Alberti, S Bastuji-Garin, J Benichou, C Colin, A Duclos, P François, V Gardette, T Lavigne, P Lombrail, L Moret, F Richard, M Velten, G Vidal-Trecan

Excusés : D Bertrand, F Chauvin, R Michel, D Jolly

1) Point sur la réforme du DES de Santé Publique

Le conseil pédagogique s'est réuni. Une prochaine réunion se tiendra le 17 décembre 2015 en vue de préparer un rendez-vous avec B Schlemmer en charge de coordonner cette réforme.

L'un des gros enjeux de cette réforme est porté par le groupe de travail transversal animé par P Astagneau. Ce groupe s'est réuni à deux reprises. La réforme permet deux types de transversalité au sein des DES :

- a) Via les options de spécialité : options qui existeront à l'intérieur d'un DES et qui permettront une qualification,
- b) Via les formations spécialisées transversales (FST), qui permettront d'accéder à une spécialité à partir de plusieurs DES. Par exemple, l'addictologie est une FST ouverte aux DES de santé publique, de psychiatrie, de médecine interne, de gastro-entérologie ou de pneumologie.

Sur proposition du groupe de travail transversal, il est proposé de créer :

- une option de spécialité au sein du DES de santé publique « administration de la santé », cette option se fera en lien avec l'EHESP et L Chambaud et pourrait à terme remplacer la filière de formation des médecins inspecteurs de santé publique.
- une FST « hygiène hospitalière » qui serait ouverte aux DES de santé publique, microbiologie, infectiologie et de pharmacie.

2) Discussion autour de l'appel unitaire: "Nous ne céderons pas !" Il a été demandé à C Alberti de consulter le CUESP afin de savoir s'il désirait être signataire du texte d'appel unitaire « nous ne céderons pas ». Ce texte proteste contre l'état d'urgence qui a été mis en place avec ses aspects restriction des libertés et de rassemblement. La SFSP qui a reçu la même demande a décidé que cet appel ne relevait pas de ses prises de position. Le CA du CUESP adopte la même position

3) Contribution du CUESP au projet association de la SFSP. Pierre Lombrail rappelle que la SFSP a lancé le chantier d'écriture de son projet associatif. Actuellement, la SFSP est en phase de sollicitation des contributions des personnes morales. Il est demandé au CUESP de remplir un questionnaire dans lequel le CUESP précisera sa contribution à la SFSP au-delà de l'aspect développement professionnel continu. P François propose que ce questionnaire circule au sein des membres du CA afin de constituer un premier canevas sur lequel s'appuiera la rédaction de cette contribution qui est attendue pour le 04 janvier 2016.

Site internet. Le CUESP a un nouveau site internet « <http://www.cuesp.fr/> ». Le site comporte déjà de nombreuses rubriques et informations dont les comptes rendus des assemblées générales et des conseils d'administration du CUESP, les plaquettes séminaires, ... Les contributions des uns et des autres sont les bienvenues. Les contributions ou suggestions sont à remonter via le mail contact du site. Une petite maquette va être élaborée pour chaque équipe locale. Le contenu de ces maquettes sera alimenté localement via les coordonnateur de DES.

4) Séminaire national des internes de santé publique 2016. Pour rappel, ce séminaire se tiendra à Lille du 20 au 22 avril 2016. Il aura pour thématique « Risque sanitaire: identification, communication et prévention ». Le programme pédagogique avance bien et les demandes de subvention sont en cours.

5) Pour le Séminaire 2017 : les internes voulaient l'organiser à Marseille, cependant l'équipe locale devant préparer sa visite AERES, cela ne sera pas possible. P François propose un changement global d'organisation de ces séminaires avec l'organisation d'un séminaire sur Paris un an sur deux. Pour ces séminaires parisiens, l'organisation sera réduite au côté strictement pédagogique. Le CUESP établira le programme pédagogique, s'occupera de la réservation d'un amphithéâtre et financera les frais de déplacement des intervenants. Il y aura une obligation présentielle des internes à ces séminaires parisiens.

7) Questions diverses

Nelly Agrinier demande que soit validé le circuit des comptes rendus des différents groupes de travail pédagogique. Ces CR seront adressés d'abord aux membres du conseil pédagogique et puis dès validation pourront être diffusés dans les collègues (CUESP, CIMES, et CLISP).

La prochaine assemblée générale du CUESP se tiendra à Paris le **mercredi 18 mai 2016** de 10 à 16h30. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Le prochain conseil d'administration du CUESP se tiendra en présentiel le **08 mars 2016** à Paris de 13 à 16h.